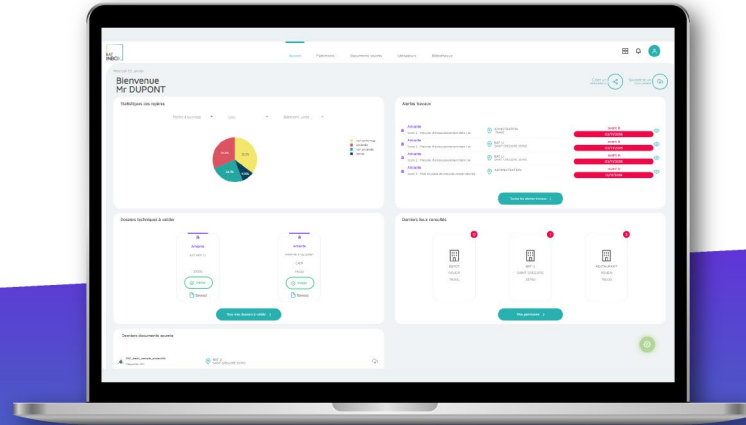
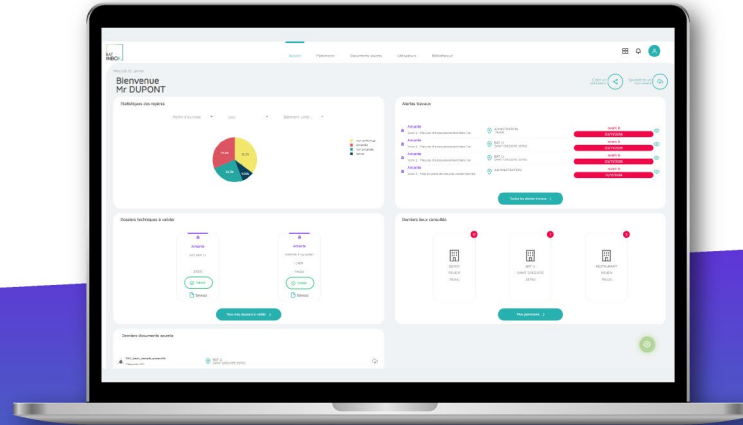


BAT INBOX





Contenu de la version V3.8



Bâtiments concernés ou non par l'amiante

Bâtiments concernés ou non par l'amiante

Cette amélioration vous permettra d'indiquer dès la création d'un bâtiment si celui-ci est concerné par la problématique amiante.

The diagram illustrates the process of indicating asbestos concern during building creation. It shows two examples of building forms. In the first example, the building was constructed in 1997, and the 'Informations spécifiques Amiante' section shows the checkbox 'Non concerné par la problématique amiante' is unchecked. In the second example, the building was constructed in 1998, and the same checkbox is checked. Blue arrows indicate the flow from the 'Année de construction' field to the checkbox.

Exemple 1 (1997) :

- Référence du bâtiment
- Année de construction: 1997
- Date du permis de const...
- Nombre de niveaux/éta...
- Informations spécifiques Amiante**
 - Non concerné par la problématique amiante

Ajouter des caractéristiques supplémentaires

Exemple 2 (1998) :

- Référence du bâtiment
- Année de construction: 1998
- Date du permis de const...
- Nombre de niveaux/éta...
- Informations spécifiques Amiante**
 - Non concerné par la problématique amiante

Bâtiments concernés ou non par l'amiante

Une pastille **amiante** sera visible à différente étape de votre navigation pour vous indiquer l'état du bâtiment :

- Dans la liste de votre patrimoine
- Sur l'accueil de votre bâtiment
- Sur votre cartographie interactive

Avantages :

- Un aperçu rapide des bâtiments concernés ou non par l'amiante
- Un suivi simplifié de vos bâtiments
- Une meilleure gestion des alertes

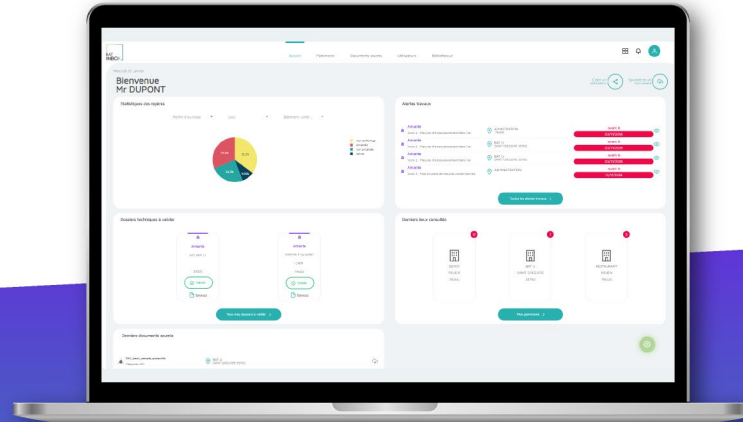


Attention, à noter que cette mise à jour déclenchera des alertes sur vos bâtiments qui ne possèdent pas de DTA initial et qui sont concernés par la problématique Amiante.

The screenshot displays the user interface for managing buildings. At the top, a navigation bar includes a green 'a' icon, a building icon, an edit icon, and a right arrow. Below this, a grey banner reads "Bâtiment non concerné par la problématique amiante".

The main content area is titled "Situation actuelle du bâtiment". It features a "DPE non renseigné" status with a "Compléter le DPE" link. Under the "Polluants" section, there are two cards: one with a green 'a' icon and the text "Bâtiment non concerné par la problématique amiante" (highlighted with a red box), and another with a "Pb Plomb" icon. The "Maintenance" section shows "Ascenseur" and "Electricité" cards, each with a bell icon.

On the right, a modal window titled "Non concerné amiante" displays "mld mo", "mld site", and the address "avenue du phare de la balue". It includes a green 'a' icon, a "Pb" icon, and a blue notification icon, along with an "Accéder au bâtiment >" button.



Enrichissement du formulaire des repères

Bordereau de Suivi des Déchets Amiantés (BSDA)

Aujourd'hui lorsqu'un matériau amianté est retiré, vous pouvez joindre différent document.

Avec cet enrichissement du formulaire, nous vous permettons de joindre le BSDA depuis l'écran « modification du repère ».

Modification du repère

- 1. Source du repère
- 2. Repérage
- 3. Evaluation
- 4. Similitudes d'ouvrage
- 5. Suivi des travaux sur matériaux

Suivi des travaux sur matériaux

Travaux à effectuer avant le :

Date limite
31/10/2023

Matériau retiré ou mesure conservatoire

Oui Non

Veuillez renseigner les informations relatives au matériau retiré ou à la mesure conservatoire

Nature *

Retrait Confinement Mesure conservatoire Autre

Date des travaux ou mesure de conservation *

Date des travaux ou mesure de c...
03/08/2023

Société *
ITGA

Résultat de l'examen visuel

Conforme Non-conforme

Mesure d'empoisièrement

> 5 fibres/L < 5 fibres/L

Bordereau de Suivi des Déchets Amiantés (BSDA)

Il est possible de renseigner le BSDA dans le suivi des travaux sur matériaux

Résultat de l'examen visuel

Conforme

Non-conforme

Mesure d'empoussièremment

> 5 fibres/L

< 5 fibres/L

Informations complémentaires

Informations complémentaires

Examen visuel

Examen visuel

Plan de retrait *

Plan de retrait

Mesure d'empoussièremment

Mesure d'empoussièremment

Bordereau de Suivi de Déchets Amiantés (BSDA)

Bordereau de Suivi de Déchets Amiantés (BSDA)
BSDA1.pdf

Vous pouvez ajouter un commentaire

Suivi des matériaux : Evaluation périodique

Pour vous permettre de justifier le suivi de vos évaluations périodique, un nouveau champ vous permet maintenant de joindre des documents.

Modification du repère

1. Source du repère
2. Repérage
3. Évaluation
4. Similitudes d'ouvrage
5. Suivi des travaux sur matériaux

5. Suivi des travaux sur matériaux

Travaux à effectuer avant le

Date limite
02/03/2030

Evaluation périodique

Oui Non

Matériau retiré ou mesure conservatoire

Oui Non

Vous pouvez ajouter un commentaire

Suivi des matériaux : Evaluation périodique

Vous pouvez dès à présent cliquer sur « oui » pour intégrer un ou plusieurs documents justificatifs.

Modification du repère

1. Source du repère
2. Repérage
3. Évaluation
4. Similitudes d'ouvrage
5. Suivi des travaux sur matériaux

5. Suivi des travaux sur matériaux

Travaux à effectuer avant le

Date limite
02/03/2030

Evaluation périodique

Oui Non

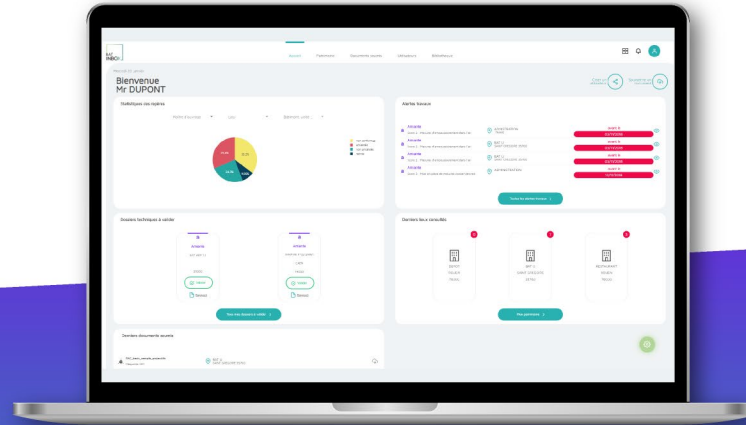
Sélectionnez un ou plusieurs documents

Choix du document

Matériau retiré ou mesure conservatoire

Oui Non

Vous pouvez ajouter un commentaire

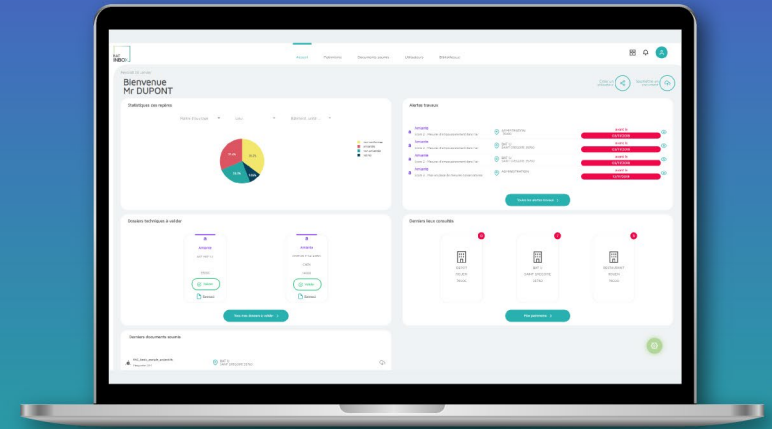


Autres demandes mineures

Autres demandes mineures

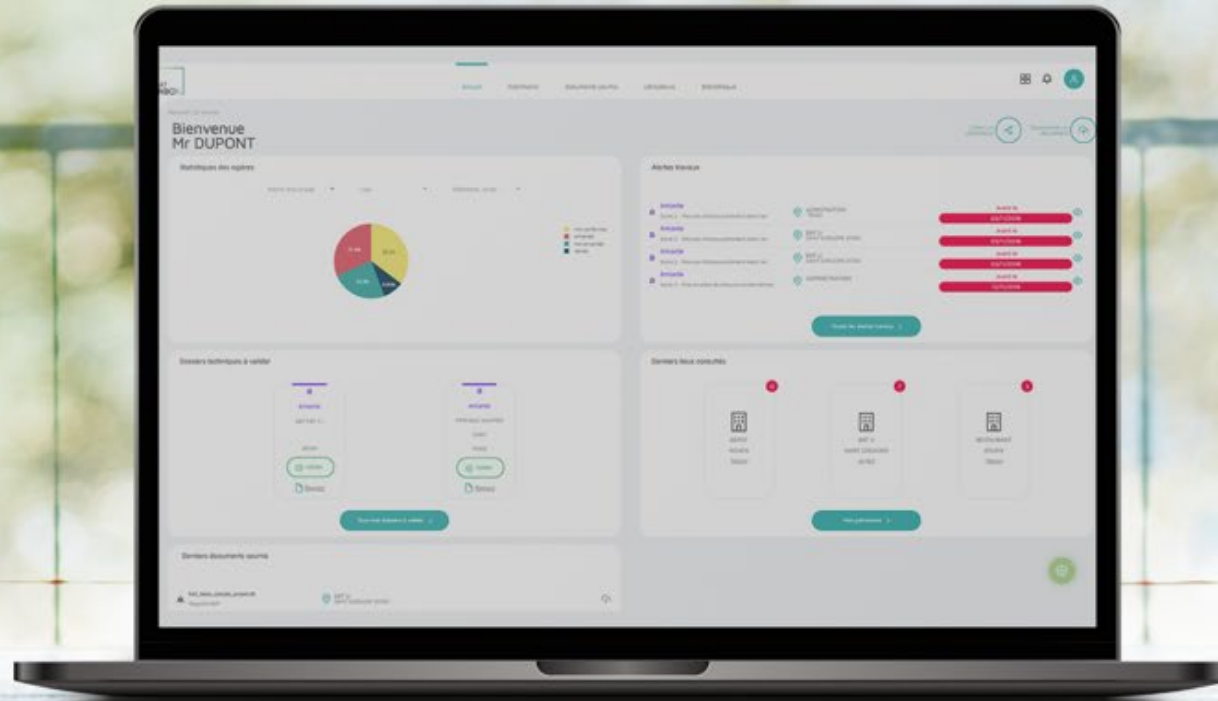
Ajout d'un champ
informations
complémentaires sur les
bâtiments et sites.

+ des correctifs
d'anomalies



Un outil 100% digital pour optimiser la gestion des diagnostics techniques de vos bâtiments

Stay Tuned!!!



BAT
INBOX